

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 83 (1956)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Carnotset et café  
**Autor:** Perrochon, H.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-229927>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le Coute de Ten en yverdon  
des Moutons



Messieurs... c'est l'heure !

# Carnotset et café<sup>1</sup>

« Y a-t-il, dans notre pays, une seule personne qui ignore encore le sens du mot carnotset ? Sa sonorité plaisante à l'oreille, le lieu sympathique et les faits agréables qu'il évoque ont fait son succès et assuré sa diffusion. Depuis quelques années, des architectes et des entrepreneurs se sont spécialisés dans la construction des carnotsets. Et non seulement de nombreux particuliers ont fait aménager un carnotset dans un coin de leur maison, mais aussi des hôtels, des restaurants et même des banques, des sociétés industrielles et commerciales, des administrations cantonales et communales : Payerne, par exemple, possède un carnotset aménagé dans le fameux Caveau de Bonivard : il fait très bon y boire un verre des magnifiques vignes que Payerne possède à Lavaux », ainsi débute un intéressant article du *Guillon* de décembre 1955, organe de la Confrérie du même nom, dont l'auteur de l'article, M. Pierre Chessex, ancien directeur de nos écoles, est le prévôt.

Et M. Chessex se demande d'où vient le mot carnotset qui, franchissant nos

frontières, pénètre aujourd'hui en France et en Amérique. C'est un mot vaudois qui, selon les localités, a revêtu des sens divers. Au Chenit, c'est un petit recoin, un réduit ; à Vallorbe, la case d'une armoire ; à Bière, un compartiment d'une crèche ; à Longirod, un cagnard pour les bouteilles de vin bouché ; à Pailly, l'aube d'une roue à eau ; à Penthalaz, les stalles réservées aux magistrats à l'église ; à Rovray, les marches d'un poêle ; à Savigny, un compartiment pour les pommes de terre ; à Villeneuve, une partie de l'arche à blé. Dans le *Conteur vaudois*, un carnotset devint un compartiment de chemin de fer ou un siège numéroté au théâtre.

Carnotset viendrait de carro, carroz, qui signifie coin, angle, place, carrefour (le Carroz à Bossy de notre ville est la place à Bossy), et aussi carne, et avec l'adjonction d'un diminutif, carnotset.

Quant au sens actuel du terme, il date du début de ce siècle et d'une fête de tir organisée à Yverdon, où on appela ainsi le caveau aménagé par le comité d'organisation pour offrir à boire aux tireurs. D'Yverdon, le mot gagna le reste du canton, et d'abord

<sup>1</sup> Tiré du *Démocrate et Feuille d'Avis du District de Payerne*.

Aigle, où la *Feuille d'Avis* locale employait couramment ce terme.

Et M. Chessex de conclure avec raison : « Il est bien de chez nous, et vaut mieux que les dancing-bar, grill-room, bar-grill, tea-room et autres monstres que fait naître une anglomanie qui a la vie dure, hélas ! »

Il arrive que parfois, dans un carnotset, on serve du café. A propos de café, le XXVI<sup>e</sup> fascicule du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, qui sort de presse, contient un article fort documenté de M. A. Desponds, l'un des savants rédacteurs de cette utile publication — et qui fit naguère plus d'un remplacement dans notre collège.

Le mot café a plus d'une signification dans nos contrées. C'est le grain du caféier, avec ses composés : un moulin à café, qui au figuré désigne un bavard. C'est une envie sur la peau, et on prétendit parfois que cette tache était due à une envie de café qu'aurait eue la mère au cours de sa grossesse. « Ce n'est qu'un grain de café », dit-on à Savigny, à la naissance d'une fille. Un grain de café est encore une crotte de chèvre.

Du grain, on passe à la boisson. Une tasse de café. Du café au lait, du café noir, un café complet. « Café sur vin porte chagrin » disent les gens d'Oron, mais vin sur café baille santé. » Par analogie, on a du café de gland, d'orge, de seigle. Et en pensant à la couleur du café, on qualifie de teint café un teint hâlé.

De la boisson, on arrive au repas. Le café est le goûter, la collation de l'après-midi, à quatre heures ou, dans les montagnes, plus tôt. Porter le café aux champs. A La Roche, le café à l'andain est du café au lait et du pain, que l'on sert aux champs, à cinq heures le matin, pendant les foins.

Mais ce mot a pris d'autres sens encore, il est devenu synonyme d'auberge. Parfois, on a opposé café, auberge citadine, à pinte, auberge campagnarde. Café a fait, au début, plus distingué que cabaret. On a eu les cafés beignets où l'on pouvait manger, et que l'on appelle aujourd'hui des cafés-restaurants. Vers la fin du siècle dernier sont apparus des cafés-chocolats, c'est-à-dire sans alcool. Tenir un café, courir les cafés. Dans le Jorat, on dit de certains : une partie de leur argent est pour les avocats, le reste pour les cafés, et les criblures pour la maison.

A Leysin, à Ollon ou à l'Étivaz, café désigne aussi une petite vache qu'on garde à la maison, en été, pour avoir le lait nécessaire au ménage, et à Rossinière, une vache qui produit peu de lait, juste assez pour blanchir le café. Ces cafés-là deviennent, à Vallorbe, des cafetières.

Mais cafetière a d'autres sens. C'est la femme du tenancier d'un café, c'est la propriétaire d'un café, c'est l'ustensile qui contient le café prêt à être consommé. On trouve encore, dans certains ménages, des cafetières d'autrefois avec leurs trois pieds que l'on posait sur la braise. « Cette vache marche comme une cafetière », disait-on à Flen-druz d'une vache marchant en tordant les jambes en dehors. Aux Brenets, on dit d'une personne qui fait l'étonnée, « elle fait des yeux comme des couvercles de cafetière ». Enfin, une cafetière est une personne, aussi bien à Neuchâtel qu'à Grandvaux, qui aime beaucoup le café.

L'usage du café ne remonte pas, chez nous, à des temps fort lointains. *Le Folklore suisse*, bulletin de la Société suisse des traditions populaires, et que rédige avec zèle et compétence M. l'abbé Fr.-X. Brodard, professeur à Estavayer-

le-Lac, est en train de publier, à ce sujet, des articles suggestifs du principal des rédacteurs du *Glossaire*, M. E. Schulé et de Mme Schulé. Le premier article vient de paraître ; le second paraîtra dans le prochain fascicule, mais l'amabilité de M. Brodard m'a permis d'en avoir connaissance. La plus ancienne mention de café, en Pays de Vaud, est dans une défense du Consistoire de Lausanne, qui interdit à un « caffetier » de vendre des liqueurs, en 1695. Pendant longtemps, le café fut une denrée très chère. Vers 1740, une livre de café coûtait environ 60 francs de notre monnaie. Puis son prix baissa. Mais les médecins étaient contre et lui attribuaient quantité de maux. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, son usage est fréquent dans les villes : on le sert à Saint-Maurice dans les repas officiels. On trouve, dans les ménages aisés, des cafetières et des moulins à café. Les Valaisans offrent du café aux capucins qui ont prêché le carême. A Genève, des dames se mettent à découvrir l'avenir dans leur tasse de café. Mais le doyen Henchoz cherche le moyen de diminuer « ce fatal usage du café qui ruine les forces et nuit à tout ce qui l'environne, sans procurer, hors de la médecine, aucun avantage : un impôt sur le café, se demande le pasteur de Château-d'Oex, serait-il impraticable ? » A la Vallée de Joux, vers 1830, on ne buvait du café que le Jour de l'An ; le repas du matin ou du soir comportait de la soupe ou du lait, mais jamais de café, sauf dans quelques familles fort rares.

Et dans certains villages, l'usage du

café ne se répandit qu'il y a une soixantaine d'années, ainsi en Valais ou dans le Jura. A Isérables, avant l'incendie de 1881, il était inconnu. A Nendaz, vers 1890, il était un luxe que s'offraient parfois les femmes à l'insu de leurs maris, et ceux-ci le buvaient quand ils descendaient dans la plaine, et ils le buvaient salé. A Savièse, on le servait aux malades. Mais à Vallorbe, vers 1875, son succès entraîne la diminution de la fabrication du fromage et la réduction du nombre des fromageries de cinq à trois, car il contribue à augmenter la consommation du lait frais.

Quant aux effets que la médecine populaire prêta au café chez nous, c'est surtout celui de dissiper les effets de l'ivresse. A Savièse, on eut si grande confiance dans le café, qu'on l'employait avec des baies de genièvre contre la phtisie, en inhalation contre la carie dentaire, et en prise contre le rhume de cerveau... En Gruyère, on met parfois du marc de café ou du café moulu dans une chambre mortuaire, pour ôter l'odeur de cadavre. Ici, le café guérit le rouget du porc, là il calme les truies en chaleur. Ailleurs, on en donne aux veaux qui ont la diarrhée. Dans la Broye, le marc de café mêlé à des pelures d'oignons, servait à teindre les œufs de Pâques, et cela encore au temps où j'étais collégien. Je préférais d'ailleurs cet emploi du café, qui donnait aux œufs de beaux reflets, à la cuillère de café noir qu'on me donnait pour faire descendre l'huile de ricin, les jours de purge.

H. Perrochon.

PAIE VITE

**MUTUELLE**  
VAUDOISE ACCIDENTS

PAIE BIEN